

3.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant qu'une somme de \$43,450 soit votée pour la pose de conduites d'eau sur le Boulevard Saint-Laurent, depuis la rue Isabeau à la Rivière des Prairies.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ladite somme de \$45,450.

4.—(21286) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, à l'effet de voter un crédit de \$11,500 pour la construction d'un canal d'égout dans l'avenue Cedar Crescent, jusqu'aux limites de Westmount.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote dudit crédit de \$11,500 pour les fins ci-dessus.

5.—Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise de deux dépôts de \$100, à MM. Frothingham & Workman, Ltd., en rapport avec la fourniture de ferronnerie durant les années 1911 et 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la remise desdits dépôts.

6.—(21282) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville sur la demande des Soeurs de la Providence, pour autorisation de faire poser, sur le Boulevard Saint-Joseph, un escalier en fer à un balcon déjà existant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée aux conditions mentionnées dans le rapport de l'Architecte.

7.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues, pour la pose d'une conduite d'eau, en fonte, de 24" de diamètre, recommandant que ces travaux soient faits à la journée, la Cité étant le plus bas soumissionnaire, au prix de \$3.95 par pied linéaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation, et d'autoriser la remise des dépôts aux autres soumissionnaires.

8.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$11,917.35, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

9.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la nomination de M. M. C. Macfarlane, à la position d'ingénieur résident dans les travaux d'agrandissement de l'Aqueduc, au salaire de \$3,000 par année, sous la direction de l'Ingénieur en Chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

10.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Qu'une somme de \$1,000 soit mise à la disposition du Bureau des Commissaires, pour les fins de l'enquête sur le Département des Egouts, ex-contingent du Bureau des Commissaires.

11.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$8,300, payable \$2,600 par la Ville, et \$5,700 par les propriétaires intéressés, pour la construction d'un égout suffisant entre les rues Viel et de Salaberry.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, pour le vote dudit crédit.

12.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

3.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that a sum of \$45,450 be voted for the laying of water mains on St. Lawrence Boulevard, from Isabeau treet to Back River.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said sum of \$45,450 be voted for such purpose.

4.—(21286) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, asking that an appropriation of \$11,500 be voted for the laying of a sewer in Cedar Crescent avenue to the limits of Westmount.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said appropriation of \$11,500 be voted for the above purpose.

5.—Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, recommending that Messrs. Frothingham & Workman, Ltd., be refunded the two deposits of \$100 made by them in connection with the supply of hardware during the years 1911 and 1913.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposits.

6.—(21282) Submitted a report from the City Architect on the request of the Sisters of Providence, for authorization to erect iron stairs to reach a balcony already existing on St. Joseph Boulevard.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To grant the authorization sought for on the conditions mentioned in the Architect's report.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer on the tenders received for the laying of a cast iron main, 24" in diameter, recommending that said work be done by day labor, the City being the lowest tenderer, at the price of \$3.95 per lineal foot.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report and to authorize the refund of deposits to the other tenderers.

8.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$11,917.35, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

9.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Mr. M. C. McFarlane be appointed resident engineer for the extension of the Aqueduct, at a salary of \$3,000 per annum, he to be under the direction of the Chief Engineer.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report.

10.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a sum of \$1,000 be placed at the disposal of the Board of Commissioners, for the investigation on the Sewers Department, ex-contingency of the Commissioners' Office.

11.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$8,300, payable \$2,600 by the City and \$5,700 by the interested proprietors, be voted for the construction of an adequate sewer between Viel and de Salaberry streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, asking for said appropriation.

12.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was